

Prévention - Arnaque à la location d'appartements

La Police cantonale vaudoise entend sensibiliser les personnes qui cherchent un logement, les arnaques à la location d'appartements étant en recrudescence depuis quelques mois. Les offres aussi alléchantes que malhonnêtes foisonnent sur les divers sites Internet spécialisés dans la location/vente d'appartements.

Depuis quelques mois, la Police cantonale vaudoise constate une nouvelle recrudescence d'escroqueries commises dans le domaine de la location d'appartements. En effet, des escrocs font paraître sur différents sites spécialisés des annonces en relation avec la location de logements dans le canton de Vaud, ou à l'étranger pour les périodes de vacances. Prétextant l'inoccupation du logement en raison d'un départ de Suisse, de la fin des études de leur enfant ou de toute autre raison fallacieuse, ils mettent en location des appartements dont ils prétendent être les propriétaires ou leurs représentants. Ces filous n'hésitent pas à s'arroger des titres d'avocat ou de notaire. Ils annexent à leurs correspondances nombre de clichés flatteurs à leur propos.

Comment détecter ce genre d'arnaque?

- Ces logements sont généralement meublés avec goût et dans un standing moderne et les loyers sont anormalement modérés pour de tels objets.
- Au travers de leurs annonces, les escrocs vont jusqu'à demander les disponibilités des personnes intéressées pour une visite et sollicitent passablement d'informations par retour de courriel (copie de pièce d'identité, revenus mensuels, etc.).
- De nombreuses fautes d'orthographe et de syntaxe sont présentes dans les descriptifs.
- Enfin, ils exigent un versement, par avance, du montant d'un loyer à titre de réservation. Cette opération est demandée via des sociétés de transfert de fonds.

Comment se prémunir ?

- Renoncer à toute location lorsqu'il est demandé au potentiel « locataire » de verser des arrhes à l'étranger via des sociétés de transfert de fonds.
- Ne jamais transmettre une quelconque copie de pièce d'identité ou numéro de compte bancaire via Internet. Ces coordonnées peuvent servir aux escrocs pour commettre d'autres méfaits.

Dès lors, il y a lieu de porter une attention particulière lors de la recherche d'un logement via les sites Internet; les escrocs parvenant parfois à modifier des annonces initialement authentiques. Cependant, les objets proposés sont bien plus onéreux dans la réalité, voire n'existent tout simplement pas. Les auteurs de ces délits agissent principalement depuis l'Afrique. En cas d'annonce douteuse, il est judicieux de prendre contact avec le propriétaire du site Internet afin que celui-ci effectue les contrôles nécessaires et la supprime s'il s'avère qu'elle est frauduleuse.

Lausanne, le 22 avril 2015

Dominique Glur, chargé de prévention et communication
Direction prévention & communication

Renseignements : tél. 021 644 81 88 ou 079 941 05 98